

ÉTATS-UNIS

Joe Biden adopte une nouvelle politique sur les mines antipersonnel drastiquement contraignante

Lyon, le 22 juin 2022. L'administration Biden a annoncé hier l'adoption d'une nouvelle politique sur les mines antipersonnel drastiquement contraignante, interdisant au Département de la Défense de développer, d'utiliser ou de transférer des mines antipersonnel. En vertu de cette nouvelle politique, les États-Unis détruiront également tous leurs stocks de mines. Handicap International salue l'initiative américaine, qui annule la décision prise par le président Donald Trump en 2020 d'autoriser l'utilisation de mines. L'association appelle néanmoins les États-Unis à rejoindre le **Traité d'Ottawa interdisant ces armes, et adopté par 164 Etats.**

L'administration Biden a annoncé hier une **nouvelle politique sur les mines antipersonnel**, qui s'aligne sur les contraintes édictées par le **Traité d'Ottawa interdisant les mines**, adopté par 164 Etats. Les États-Unis ont toutefois précisé que cette nouvelle politique ne concernait pas la péninsule coréenne. Les États-Unis s'engagent à ne pas **utiliser, développer, produire ou acquérir, exporter ou transférer** des mines antipersonnel. Ils s'engagent également à ne pas aider, encourager ou inciter quiconque à s'engager dans une activité qui serait interdite par la Convention d'Ottawa, Ils se disent prêts à détruire tous les stocks de mines antipersonnel (qui ne sont pas nécessaires à la défense de la République de Corée).

L'administration Biden a également reconnu les **avancées humanitaires majeures** permises par le Traité d'Ottawa, qui a largement contribué à faire diminuer le nombre de personnes tuées ou blessés par ces armes. Selon la déclaration publiée hier par la Maison Blanche, « *la nouvelle politique annoncée aujourd'hui [mardi 22 juin, 2022] représente une étape supplémentaire pour faire avancer les objectifs humanitaires de la Convention d'Ottawa, et pour rapprocher la pratique américaine d'un mouvement humanitaire mondial qui a eu un impact positif démontré dans la réduction des pertes civiles dues aux mines antipersonnel.*»

La décision américaine était très attendue puisqu'elle correspond à un engagement pris par Joe Biden lorsqu'il était en campagne électorale. Elle vient **annuler** la politique mise en place par l'administration Trump en 2020 (qui inversait elle-même la politique de 2014 du président Obama) Ce revirement avait choqué les défenseurs de la cause, tant aux États-Unis qu'à l'échelle internationale. La politique de Donald Trump donnait effectivement aux États-Unis la possibilité de **reprendre l'utilisation et le stockage des mines antipersonnel.**

/ Contact presse

Handicap International

Clara Amati

M. 06 98 65 63 94

M. c.amati@hi.org

Handicap International salue cette nouvelle politique. « Les civils peuvent respirer un peu mieux aujourd'hui, car le chef de l'une des plus grandes armées du monde vient de promettre d'éviter toute utilisation future de ces armes en dehors de la péninsule coréenne », témoigne Anne Héry, Directrice du Plaidoyer et des Relations Institutionnelles « Nous nous félicitons évidemment de cette étape. Mais des organisations comme la nôtre ne seront satisfaites que lorsque les États-Unis auront adhéré au Traité d'interdiction des mines. »

La politique américaine en matière de mines antipersonnel a toujours été un grand paradoxe. Bien que les États-Unis aient participé au processus d'Ottawa, qui a abouti au Traité d'interdiction des mines de 1997, aucun président n'a jamais pris l'initiative d'adhérer au traité. Les administrations ont affirmé que les mines antipersonnel étaient nécessaires pour que les forces américaines puissent mener à bien des guerres terrestres. Cependant, les États-Unis **n'utilisent plus de mines antipersonnel** depuis **1991**, ne les exportent plus depuis 1992, **n'en produisent plus** depuis **1997** et ont, entre-temps, **détruit des millions de mines stockées**. Le gouvernement américain finance largement les actions menées par des organisations humanitaires - y compris Handicap International - pour neutraliser ces armes des zones autrefois en proie à des conflits, afin que les civils puissent vivre, travailler et jouer sans crainte.

« Le dernier changement de politique a rapproché les États-Unis du Traité d'interdiction des mines de 1997, mais l'administration s'arrête toujours avant la ligne d'arrivée », a déclaré Anne Héry. « Le fait que les États-Unis s'abstiennent d'utiliser ou de commercialiser des mines antipersonnel depuis près de 30 ans, et qu'ils soient comptés comme le bailleur de fonds le plus généreux de la communauté mondiale pour le déminage, mais qu'ils ne veulent toujours pas adhérer au traité, est une bizarrerie ironique et historique. Cette grande contradiction laisse des milliers de vies en danger. »

Les États-Unis sont l'un des rares pays qui n'ont pas encore adhéré **au Traité d'interdiction des mines de 1997**, rejoignant ainsi des pays comme la Chine, l'Égypte, l'Inde, Israël, le Pakistan et la Russie. Le traité compte **164 États parties**, ce qui fait de l'interdiction des mines antipersonnel une **norme quasi-universelle du droit humanitaire international**.

Les mines antipersonnel sont des dispositifs activés par le mouvement qui ne peuvent pas distinguer **le pas d'un enfant de celui d'un soldat**. En 2020, les mines ont tué ou blessé plus de 7 000 personnes – **80 % de ces victimes étaient des civils, dont la moitié étaient des enfants**. Plus récemment, la communauté mondiale ainsi que les États-Unis ont condamné l'utilisation de mines antipersonnel dans la guerre en Ukraine.

/ Contact presse

Handicap International

Clara Amati
M. 06 98 65 63 94
M. c.amati@hi.org

A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis près de 40 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérables, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale

pour interdire les mines (ICBL), colauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

/ Contact presse

Handicap International

Clara Amati

M. 06 98 65 63 94

M. c.amati@hi.org